RÉPUBLICAIN ORGANE DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

Les abonnements se paient d'avance. - Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration

CAHORS. - 1, RUE DES CAPUCINS, 1. - CAHORS

A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, nº 34, et Place de la Bourse, nº 8, est seule charge, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal!

PUBLICITÉ

RÉCLAMES ---

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 13 Mai

L'Europe et la question d'Orient. -Les 10.000 francs de Guillaume.

La Grèce s'est décidée bien tard à recourir à l'assistance des puissances qui avaient suffisamment fait comprendre qu'elles ne demandaient qu'à intervenir.

En laissant le sultan pousser le plus avant possible ses avantages, la Grèce a compromis pour elle-même les conditions de la paix et, pour l'Europe, les chances qu'on avait naguère de faire prévaloir enfin des réformes à Constantinople.

Le second point est plus grave que le premier. La paix se rétablira, sans doute, entre la Grèce et la Turquie, sans de trop grosses difficultés. On dit que les Grecs d'Alexandrie, d'Odessa, de Londres et autres lieux paieront la rançon de leur patrie. Mais l'Europe trouvera-t-elle le sultan accommodant après le triomphe de ses armes ? Certains indices donnent à penser le contraire et c'est tout ce qu'ont obtenu les philhellènes qui ont poussé les Grecs à partir en guerre contre les Turcs.

On n'en est qu'aux préliminaires de la négociation; personne ne sait encore d'une manière positive s'il y aura un armistice en règle ou une suspension volontaire des hostilités de part et d'autre. Cette situation favorise évidemment le plan d'Edhem-Pacha

et les intérêts d'Abdul-Hamid. Nous avons cependant une raison de penser que la médiation va sérieusement s'exer-

cer: c'est que l'Allemagne, qui se tenait sur la réserve, marche d'accord avec les

autres puissances.

Au moment où le règlement de cette question délicate approche, - et il sera long puisqu'il ne concerne pas seulement la Grèce et la Turquie, - on finira sans doute par comprendre que la France était dans son rôle en ne se séparant pas des autres puissances en cette circonstance. L'Angleterre ou l'Allemagne auraient bien voulu être seules arbitres de la situation. Nous avons des précédents qui nous apprennent ce qu'il en coûte de laisser les autres arranger les affaires dont on n'aurait pas dû se désintéres-

En adressant dix mille francs à la souscription du Figaro pour les œuvres du Bazar de la Charité, l'empereur d'Allemagne souligne encore l'attention qu'il avait eue en se faisant représenter par le prince Radzivill au service de Notre-Dame.

L'opinion française fera bien pourtant de ne pas pousser à l'extrême les raisonnements qu'elle pourrait échafauder sur ces faits. Qu'elle n'oublie pas, dit un de nos confrères, qu'à l'heure même où il multiplie ces témoignages, l'empereur allemand séjourne en Lorraine et y préside, sur le théâtre même des batailles d'août 1870, des manœuvres militaires dont le thème est de repousser l'attaque d'une armée française. Ce rapprochement doit suffire à nous éclairer, et précise la mesure de la réciprocité que peut admettre ici notre patriotisme!

INFORMATIONS

Les Ministres

M. Méline, président du Conseil se rendra dimanche prochain à Valence, afin de présider la distribution des récompenses du Concours régional agricole.

M. Turrel, ministre des Travaux publics, est rentré à Paris.

Les réformes fiscales

Continuant l'examen des réformes fiscales dont le Cabinet actuel a pris l'initiative, la Commission du Budget, qui s'est de nouveau réunie hier, a délibéré sur les projets spéciaux qui ont pour but, l'un de supprimer totalement l'impôt des portes et fen ?tres, l'autre d'établir une taxe d'habitation qui serait basée suivant certaines conditions sur le loyer de chaque contribuable et sur le nombre des domestiques.

A la mémoire de Jules Simon

Lundi a eu lieu, à Rome, la première journée des cérémonies commémoratives de Jules Simon.

Dans l'assistance, très nombreuse et très élégante, on remarquait un grand nombre de dames de l'aristocratie romaine.

Menotti Garibaldi présidait, assisté de MM. Charles Simon, Trarieux et Lazarini, secrétaire du comité.

Parmi les assistants avaient pris place le ministre des affaires étrangères et celui de l'instruction publique, le président du Conseil d'Etat, le préset et le maire de Rome, les délégués des villes italiennes, le président de l'association de la presse italienne, un grand nombre de sénateurs et de députés, et enfin les représentants de la presse fran-

Après une vibrante allocution du président, le professeur Barzelotti a prononcé l'éloge de Jules Simon.

Il a retracé, au milieu des acclamations unanimes, cette vie de probité, de travail et de patriotisme.

M. Trarieux a remercié ensuite l'orateur et le comité d'organisation au nom des amis du grand philanthrope, dugrand orateur, de celui qui toute sa vie défendit la liberté.

Il a félicité l'Italie d'avoir la première honoré la mémoire d'un citoyen d'un autre pays, en montrant ainsi qu'au dessus des frontières il y a l'Humanité.

M. Trarieux a terminé en démontrant la nécessité de l'union des races latines, et en associant la mémoire de Bonghi à la mémoire de Jules Simon.

Le lendemain a eu lieu un grand banquet auquel ont assisté les membres du gouvernement.

L'incendie de Paris

Le conseil des ministres a reconnu la nécessité de donner la croix de la Légion d'honneur au sauveteur qui s'est le plus distingué, mais il paraît que l'ouvrier qui a pénetré dans la fournaise à plusieurs reprises n'est pas encore retrouvé.

Les académiciens Costa de Beauregard et de Hérédia, dont les familles ont eté sauvées par le personnel de l'hôtel du Palais, ont prisl'initiative de recueillir, parmi les personnes sauvées, des sommes assurant aux sauveteurs un avenir exempt d'inquiétudes matérielles.

- Le corps de la comtesse de Lupé a été reconnu par les médecins parmi les cinq dernières victimes de la Morgue.

Les obsèques du duc d'Aumale Parlant des prochaines obsèques du duc d'Aumale, le Matin dit qu'à Dreux, le gouvernement sera probablement représenté par divers ministres, à raison des diverses dignités ou fonctions qu'occupait le duc au moment de sa mort.

M. Hanotaux, comme membre de l'Academie, se joindra à l'Institut, qui accompagnera tout entier le cercueil du donateur de Chantilly.

M. Rambaud, ministre de l'instruction publique, l'y accompagnera.

D'autre part, les ministres de la guerre et de la marine seront appelés à se joindre au cortège, à raison de la qualité de président de la Société de secours aux blessés des armées de terre et de mer que possédait le duc d'Aumale.

Enfin, à raison de la dignité de grandcroix de la Légion-d'Honneur dont le duc était revêtu le grand-chancelier de la Légion-d'Honneur sera tenu d'assister aux ob-

Le même journal rapporte que, sollicité en sens contraire par ses partisans et amis au sujet d'un voyage à Paris, le duc d'Orléans n'a voulu ni venir sans sauf-conduit, ni faire aucune démarche en vue d'en obtenir un du gouvernement français. Il reste donc décidé que le jeune prétendant accompagnera le corps de son oncle à la frontière seulement, tandis que le duc de Chartres et la princesse Clémentine continueront jusqu'à Dreux.

L'empereur d'Allemagne

L'empereur d'Allemagne a fait remettre par le comte de Munster, ambassadeur à Paris, dix mille francs pour les œuvres du Bazar de Charité.

La neige

La neige est tombée en grande abondance, lundi matin, à Lille.

Exécution capitale

Lundi matin, Bartoli, bandit corse, condamné à mort par la cour d'assises pour plusieurs crimes à main armée, a été exécutée à Bastia.

Bartoli a protesté de son innocence.

Malgré la foule houleuse qui s'était rendue sur le lieu de l'exécution, il n'y a pas eu d'incident grave.

ET RÉGIONALE

Concours des bourses de licence en 1897

Le concours d'admissibilité aux bourses de licence s'ouvrira le 29 juin prochain au siège de chacune des Facultés des Lettres et des sciences. Dans les Facultés des Lettres, la composition latine aura lieu le mardi, 29 juin et la composition française le mercredi, 30 juin. Il est accordé aux candidats six heures pour la composition latine et quatre heures pour la composition française. Les épreuves commenceront à huit heures du

Les inscriptions seront reçues au secrétariat de l'Académie jusqu'au 19 juin inclusivement. Tout candidat devra déposer :

1º Une demande d'inscription (sur papier timbré) dens laquelle il indiquera particulièrement la Faculté où il désire être attaché en cas d'ad-

2º Son acte de naissance légalisé;

3º Son diplôme de bachelier; 4º Son curriculum vitæ;

5º Des certificats des chefs des établissements auxquels il a appartenu comme élève ou comme maître, contenant une appréciation de son caractère et de son aptitude et l'indication de ses succès scolaires.

Si le candidat appartient à la classe 1896 ou à l'une des classes précédentes, il devra produire en outre un certificat délivré par le Maire de la commune où il aura tiré au sort, constatant, soit qu'il a déjà satisfait à la-loi sur le recrutement, soit qu'il a été réformé ou ajourné par le conseil de révision, soit qu'il doit être appelé sous les drapeaux en novembre prochain.

Concours

Un concours pour le surnumérariat de l'administration des Contributions indirectes aura lieu au chef-lieu de chaque département le 7 août prochain.

Réquisitions militaires

Conformément à la loi du 3 juillet 1877. sar les réquisitions militaires, les commissions de classement des chevaux et mulets suivront dans le département.

Voici l'itinéraire de la commission nº 7 (3° subdivision):

Canton de Cahors (Nord.) - Valroufié, 17 mai; Larroque-des-Arcs, 17 mai; La Magdelei-Canton de Saint Géry. - Cours, 18 mai;

Vers, 18 mai; Saint Géry, 18 mai; Bouziès, 18 mai; Esclauzets, 19 mai; Berranty, 19 mai; Saint-Cirq-Lapopie, 19 mai; Crégol, 19 mai. Canton de Cajarc. — Larnagol, 19 mai; Saint-Jean-de-Laur, 20 mai; Puyjourdes, 20 mai; Cajarc, 20 mai; Cadrieu, Montbrun 21 mai; Laroque-Toirac, 21 mai; Saint-Pierre-Toirac, 21

mai; Rontenac, Carayoc, 21 mai; Grealou, 21 mai; Saint-Chels; 21 mai. Canton de Lauzès. - Cabrerets, 22 mai; Sau-

Canton de Cajarc. - Marcilhac, 22 mai; Saint-

Sulpice, 22 mai. Canton de Lauzès. - Blars, 24 mai; Orniac,

24 mai; Lentillac, 24 mai; Sabadel, 24 mai; Lauzès, 24 mai; Sénaillac, 24 mai; Saint-Cernin, 25 mai; Saint-Martin-de-Vers, 25 mai; Cras, 25 mai; Nadillac, 25 mai)

Canton de Saint-Germain. — Ussel, 25 mai; Lamothe-Cassel, 25 mai; Montamel, 26 mai; Uzech, 26 mai; Peyrilles, 26 mai, Concorès, 26 mai; Saint-Germain, 26 mai; Saint-Chamarand, 28 mai; Frayssinet, 28 mai; Soucirac, 28 mai.

Canton de Gourdon. - Saint-Projet, 28 mai; le Vigan, 28 mai; Nozac, 29 mai; Rouffilhac, 29 mai: Milhac, 29 mai; Saint-Cirq-Madelon, 29 mai; Payrignac, 29; Gourdon, 31; Souillaguet, 31; Saint-Clair, 31 mai. Canton de Salviac. - Salviac, les juin : Léo-

bard, 1er juin; Dégagnac, 2 juin; Rampoux, 2 juin ; Lavercantière, 2 juin; Thédirac, 2 juin.

Canton de Cazals. — Gindou, 3 juin; Cazals, 3 juin; Marminiac, 3 juin; Monteléra, 4 juin; Saint-Caprais, 4 juin; Frayssinet-le-Gélat, 4; Cassagnes, 5 juin; Pomarède, 5 juin; Goujonnac, 5 juin; les Arques, 5 juin.

Canton de Catus. — Mongesty, 5 juin; Lherm, 8 juin; Ponteirq, 8 juin; les Junies, 8 juin; Labastide-du-Vert, 8 juin; Saint-Médard, 8 juin; Catus, 8 juin; Saint-Denis-Catus, 9 juin; Gigou-zac, 9 juin; Mechmont, 9 juin; Francoulès, 9 juin; Maxou, 9 juin; Calamane, 9 juin; Boissières, 10 juin; Nuzéjouls, 10 juin; Crayssac, 10

Canton de Cahors (Nord). — Espère, 10 juin; Mercuès, 10 juin; Cahors (Nord), 11 juin; Pradines, 12 juin.

Canton de Cahord (Sud). - Trel poux-Rassiels, 12 juin; Labastide-Marnhac, 12 juin; le Mon-tat, 14 juin; Arcambal, 14 juin; Cahors (Sud), 15 juin.

Voici l'itinéraire de la commission nº 12 (4e subdivision):

Canton de Montcuq. - Saux, 17 mai; Saint-Matré, 17 mai; Belmontet, 17 mai; Valprionde, 17 mai; Saint-Pantaléon, 18 mai; Bagat, 18 mai; Saint-Daunès, 18 mai; Montenq, 19 mai; Sainte-Croix, 19 mai; Lebreil, 19 mai; le Boulvé, 20 mai; Fargues, 20 mai; Montlauzun, 21 mai; Saint-Laurent, 21 mai; Saint-Cyprien, 21 mai, Lascabanes, 21 mai.

Canton de Castelnau. - Sainte-Alauzie, 22 mai; Cézac, 22 mai; l'Hospitalet, 22 mai; Pern, 22 mai; Saint-Paul-Labouffie, 24 mai; Flaugnac, 24 mai; Castelnau, 24 mai.

Canton de Lalbenque. - Belmont, 29 mai: Belfort, 31 mai; Montdoumerc, 31 mai; Fontanes, 31 mai; Lalbenque, 1er juin; Cieurac, 1er juin; Vaylats, 2 juin; Escamps, 2 juin; Bach, 2

Canton de Limogne. - Varaire, 3 juin; Saillac, 3 juin; Beauregard, 3 juin; Vidaillac, 4 juin; Laramière, 4 juin; Promilhanes, 4 juin; Limogne, 5 juin; Calvignac, 5 juin; Cénevières, 5 juin; Saint-Martin-Labouval, 5 juin: Lugagnac, 8 juin; Concots, 8 juin.

Canton de Lalbenque. — Cremps, 9 juin; Au-jols, 9 juin; Laburgade, 9 juin; Flaujac, 9 juin.

Itinéraire de la commission nº 3 (lre subdivision):

Canton de Puy-l'Evêque. — Saint-Martin-le-Redon, 3 juin; Montcabrier, 3 juin; Duravel, 3 juin; Soturac, 4 juin; Touzac, 4 juin; Duravel, 3 juin; Soturac, 4 juin; Touzac, 4 juin; Vire, 4 juin; Puy-l'Evêque, 4 juin; Lacapelle-Cabanac, 5 juin; Mauroux, 5 juin; Sérignac, 5 juin; Floressas, 5 juin; Pescadoires, 8 juin; Prayssac, 8 juin; Lagardelle, 8 juin; Grézels, 8 juin.

Canton de Luzech. — Bélaye, 9 juin; Anglars-Juillac, 9 juin; Castelfranc, 9 juin; Albas, 9 juin; Carnac-Rouffiac, 10 juin; Sanzet, 10 juin; Lu-

Carnac-Roufflac, 10 juin; Sauzet, 10 juin; Luzech, 10 juin; Villesèque, 11 juin; Cambayrac, 11 juin; Saint-Vincent, 11 juin; Parnac. 12 juin; Douelle, 12 juin; Caillac, 12 juin.

Voici l'itinéraire de la commission nº 8 (3e subdivision);

Canton de Figeac (Est-et Ouest). — Capdenac, Lunan, Saint-Félix, Montredon, Felzins, 17 mai; Lentillac, Cuzac, Figeac (Est), 18 mai; Faycelles, Béduer, Figeac (Ouest), 19 mai; Linac, Bagnac, Prendeignes, Viazac, 20 mai.

Canton de Lacapelle Marival. — Cardaillac, Sainta Colomba, 21 mai

Sainte-Colombe, 21 mai. Canton de Figeac (Est et Ouest). — Saint-Per-

doux, 21 mai; Fons, Fourmagnac; Camburat; Lissac, 22 mai.

Canton de Livernon. - Cambes, 24 mai. Canton de Figeac (Ouest). — Planioles, 24 mai. Canton de Livernon. — Corn, Espagnac-Sainte-Eulalie, Brengues, Grèzes, 25 mai; Espédaillac, Quissac, 25 mai.

Canton de Labastide-Murat. - Caniac, Soulomès, Saint-Sauveur-la-Vallée, 26 mai; Labastide-Murat, Baumat, Vaillac, Montfaucon, Ginouillac, 28 mai; Fontanes-Lunegarde, 29 mai.
Canton de Livernon. — Reilhac, Durbans,
Flaujac, 29 mai. — Saint-Simon, Sonac, Assier,
Livernon, Reyrevignes, 31 mai; Isseps, 1er juin.

Canton de Lacapelle-Marival. — Le Bouyssou, le Bourg, Rudelle, Théminettes, Anglars, ler juin; Aynac, Rueyres, Albiac, Issendolus, Thémines, 2 juin; Leyme, Molières, Espeyroux, Lacapelle-Marival, 3 juin; Saint-Bressou, Saint-Maurice, Labathude 4 juin

Labathude, 4 juin. Canton de Latronquière. - Sabalel, Montetet-Bouxal, Saint-Médard, 4 juin; Terrou, Gorses, Latronquière, 5 juin; Calviac, Sousceyrac, Sénaillac, 8 juin; Labastide du H. M., Lauresse, Saint-Cirgues, 9 juin.

Voici l'itinéraire de la commission nº 9 (3e subdivision):

Canton de Gramat. Le Bastit, Carlucet, Cou-zou, 17 mai; Gramat, Rignac, Alvignac, Rocamadour, 18 mai; Miers, Padirac, Thegra, Lavergne, 19 mai.

Canton de Saint-Céré. - Bio, Saignes, Mayrinhae, 20 mai; Saint-Céré, Loubressac, Saint-Médard, 21 mai; Autoire, Saint-Jean-Lespinasse, Frayssinhes, Saint-Laurent, 22 mai; Saint-Vincent, Bannes, Saint-Paul-de-Vern, Latouille-Lentillac, Lacamdourcet, 24 mai.

Canton de Bretenoux. - Belmont, Teyssieu, Comiac, Lamatavie, 25 mai; Cornac, Glanes,

Comiac, Lamatavie, 25 mai; Cornac, Glanes, Gagnac, Cahus, 26 mai; Biars, Bretenoux, Saint-Michel-Loubéjou, Girac, 28 mai; Puybrun, Tauriac, Gintrac, Prudhomat, 29 mai.

Canton de Vayrac.— Carennac, Bétaille, 31 mai; Vayrac, Saint-Michel-de-Bannières, Condat, Strenquels, ler juin; Cavagnac, 2 juin.

Canton de Martel.— Sarrazac, Cazillac, 2 juin, Gressensac, Cuzanae, Baladon, 3 juin; Saint-De-Cressensac, Cuzance, Baladou, 3 juin; Saint-De-

nis-les-Martel, Floirac, Montvalent, 4 juin, Mertel, Creysse, 5 juin.

Canton de Souillac. - Saint-Sozy, Meyronne, Lacave, Pinsac, 8 juin; Lanzac, Souillac, 9 juin; Gignac, Lachapelle-Auzac, 10 juin.

Canton de Payrac. - Le Roc, Masclat, Fajoles, Lamothe-Fenelon, Loupiac, 11 juin; Calès, Reilhaguet, Payrac, 12 juin.

FEUILLETON DU « Journal du Lot ». 27

Par Marius PRACY

LE DOUTE DE M. DE MAULARVELLE

Le Commandeur, pressé de plus en plus évita de nouveau la question posée.

- J'ai le regret de vous faire observer, monsieur le marquis, que mon caractère, au cas où l'inconnu sur lequel vous m'interrogez serait une femme, m'interdit de satisfaire votre désir. Il ne me convient pas, vous le reconnaîtrez sans peine, de vous montrer le chemin du vice.

M. de Maularvelle comprit sa bévue ; il ne se tint pourtant pas pour battu, mais chercha un moyen détourne de revenir à la charge.

- Vous allez loin et vite, Monsieur de Cartelanin. Vous me ferez, j'espère, l'honneur de croire que je suis incapable d'abuser d'une confidence venant de vous. Mon but n'a certes rien de contraire à la bienséance. S'il en était autrement, j'aurais gardé le silence sur ces

- Coupons court à cet entretien, je vous en

Mouvement dans le personnel des instituteurs

Par arrêté préfectoral en date du 8 mai, M, Vialard, instituteur titulaire à Miers, est nommé directeur de l'école publique de Vayrac; M. Chabrignac, instituteur titulaire à Loubressac, est nommé à Miers; M. Goursat, instituteur titulaire à Thégra, est nommé à Loubressac; M. Leymaric, instituteur titulaire à l'Hôpital-Saint Jean, est nommé à Thégra; M. Bonnet, instituteur adjoint titulaire à Bétaille, est nommé instituteur titulaire à l'Hôpital-Saint-Jean.

Personnel

Par arrêté de M. l'Inspecteur d Académie du Lot, en date du 11 mai courant, M. Guitard, ex-élève-maître de l'école normale de Cahors, instituteur suppléant auxiliaire à Gourdon, est délégué dans les fonctions d'instituteur adjoint stagiaire à Bétaille.

Examen des Bourses d'Enseignement primaire supérieur (11 mai 1897)

13 candidats se sont présentés, 6 ont été définitivement reçus. Ce sont par ordre alphabétique:

MM. Biaud Cyprien, élève de l'école primaire supérieure de St-Céré;

Castanet Jean Bie, élève de l'école primaire supérieure de St-Céré;

Denègre Paul-Marcelin, élève de l'école primaire supérieure de Montcuq; Durand Julien-Théodore-Alexandre, élè-

ve de l'école publique de Cajarc; Lacout Casimir, élève de l'école publique de Sainte-Colombe;

Quercy Louis, élève de l'école primaire supérieure de St-Céré. mot ob acon

Réunion des instituteurs

L'assemblée générale de la société de secours mutuels, annoncée comme devant avoir lieu le 15 courant à Figeac, est renvoyée au Samedi 5 Juin prochain, à 9 h. 1/2 du

Le délai d'inscription est prorogé jusqu'au 20 mai courant.

Facteurs

Par arrêté préfectoral en date du 8 mai, M. Vincent Fréros, facteur rural, est nommé au bureau de Latronquière.

M. Frédéric Brugous, facteur à Bagnac, est nommé facteur rural au même bureau.

M. Henri Lavinal, d'Assier, est nommé facteur local au bureau de Bagnac.

CAHORS

Mort du colonel Bergougnioux

Nous apprenons avec peine que notre compatriote, M. le colonel Bergougnioux, du 79e d'infanterie, est mort subitement hier à midi, alors qu'il était à table, des suites de la rupture d'un anévrisme. Le colonel devait présenter dans l'après-midi son régiment au général Hervé, en tournée d'inspection à Nancy.

prie, riposta le Commandeur sur un ton déterminé. Vous et moi nous avons tout à gagner à ne pas nous appesantir sur un incident auquel nous sommes étrangers.

M. de Maularvelle soupçonna que son interlocuteur avait de sérieuses raisons de battre en retraite. Il imagina alors une supercherie et feignit d'être sur la piste.

- Ne m'en veuillez pas d'insister. Il s'agit au fond, de votre tranquillité à vous et aussi de votre bonne renommée, ainsi que vous allez vous en convaincre... Mon cher de Cartelanin, savez-vous le bruit qui court sur le mignon artiste? Voyons nul ne vous en a-t-il

- Je jure que vous êtes le premier, depuis le jour où j'ai eu l'honneur de vous recevoir, qui m'ait causé de lui. - Mais que dit-on, puis-

que vous êtes renseigné? - Ne me garderez-vous pas rancune de cette révélation?

- Non, je le promets.

- Eh bien, on prétend que le prétendu troubadour n'est autre qu'une jolie fille et de plus votre maîtresse.

Le Commandeur devint très pâle. Cependant il ne perdit pas son sang-froid.

- Ma maitresse à moi ? Je n'en ai jamais eu de ma vie. Donc c'est un mensonge et une ca-

- Je le regrette. Toutefois je n'ai pas besoin de vous dire que non seulement je ne suis pour rien dans ce racontar, mais que je serai tout heureux de vous aider à l'empêcher de se propager. Le moyen serait facile si je

Capitaine au 143e, le colonel Bergougnioux partit un des premiers pour le Tonkin où il fut plusieurs fois cité à l'ordre du jour du corps expéditionnaire pour sa conduite héroïque; nommé chef de bataillon, il rentra en France en 1886 et quelques années plus tard, en 1891 il fut promu au grade de lieutenant-colonel au 38° régiment d'infanterie à Saint-Etienne; le colonel Bergougnioux était officier de la Légion

M. le colonel Bergougnioux, était originaire du canton de Gramat.

SOCIÉTÉ DES ÉTUDES DU LOT

Séance du 3 mai

Présidence de M. de Laroussilhe, président semestriel M. l'abbé Gary lit un compte-rendu écrit par M. l'abbé Bessières, membre correspondant de la Société des études, du livre de M. Massabie, vicaire général, qui a pour titre : M. de Laborie, curé du Puy.

Un membre appelle l'attention de la Société sur les peintures murales de la coupole de la cathédrale, dont les couleurs semblent perdre sensiblement de leur éclat.

Un autre membre exprime le désir qu'une reproduction de ces peintures soit déposée aux archives de la Société.

La séance est levée à 10 heures.

Syndicat agricole du Lot

Le Syndicat agricole du Lot se réunira samedi 15 mai, à trois heures précises du soir, dans une des salles de l'Hôtel de Ville de Cahors.

Ordre du jour:

1º Lecture du procès-verbal;

2º Correspondance; 3º Dégrèvement de l'impôt foncier;

4º Représentation de l'Agriculture;

Epreuves pour l'obtention du brevet de vélocipédiste

Des épreuves pour l'obtention du brevet de vélocipédiste auront lieu dans la place de Cahors le lundi 24 mai.

Les candidats devront se présenter à 6 heures du matin à la caserne Bessières.

Peuvent prendre part à ces épreuves : Les hommes de l'armée active dans leur dernière année de service et les hommes de la réserve et de l'armée territoriale.

Ceux qui seront présents sous les drapeaux devront adresser leur demande à leur chef de corps; les autres l'adresseront au commandant de recrutement de leur domicile ou de leur résidence. Pour être admis à l'épreuve, le candidat doit : l'Justifier devant la commission qu'il possède une instruction primaire élémentaire (Lecture, écriture. calcul), et qu'il est en état de se servir d'une carte routière; 2º Etre reconnu par le médecin adjoint apte à l'emploi de vélocipédiste.

L'épreuve consiste en un parcours de 60 kilomètres en un terrain moyennement accidenté. Ce parcours doit être accompli en moins de 6 heures. Il est exécuté sur une bicyclette amenée par le candidat.

pouvais, grâce à vos indications, démasquer le personnage mystérieux qui prit, pour plaire.... à quelqu'un sans doute, un travestissement moyen-âge.

- Je vous remercie de vos bonnes intentions, mais chercher à me défendre serait faire croire que je suis coupable. Or, je n'ai pas de reproche à me faire. S'il plait à la malveillance de me poursuivre et de s'attacher à moi, tant pis ! je la laisserai me harceler et ne lui opposerai que le dédain qu'elle mérite.

- Libre à vous, et, dans ce cas il n'en sera plus question entre nous deux, n'est-ce pas?.. C'est fini, bien fini... Si je vous ai causé de la peine, que tout soit oublié. -O mon Dieu!sansrancune, dit M. de Car-

telanin.

Le soleil allait disparaître à l'horizon. Le Commandeur prit congé de son hôte. Peu après il était sur le chemin de la Tron-

quière, emporté par le galop de son cheval. Mais M. de Maularvelle n'abandonnait pas

son projet. Les réponses évasives du Commandeur, l'irritation à peine dissimulée qui perçait à travers ses explications fuyantes, la gêne évidente qu'il éprouvait étaient autant de stimulants à la curiosité croissante du gentilhom-

Au cours de ses investigations, il avait appris, remontant à près d'un an, l'arrivée au château de Barrés d'un inconnu, riche, élégant, jeune, aux allures efféminées.

Il ne lui en fallait pas davantage pour courir vers ce village, sous le prétexte de visiter

La commission s'assurera, en outre, que les candidats sont en état de démonter et de remonter les principales pièces de leur machine. Elle se fait présenter leur livret in. dividuel ainsi que les autres brevets ou diplômes qu'ils ont pu obtenir dans les concours ou auprès des diverses sociétés vélocipédiques. Le déplacement des candidats ne leur donne droit à aucune indemnité.

Le Colonel commandant d'armes, Signé: MARCOT.

Société des Sauveteurs du Lot

Les membres de cette société sont convoqués pour le dimanche 16 mai, à 10 h. du matin, dans la salle ordinaire des séances, rue Jean Caviole,

Ordre du jour : Achat d'un matériel de

Lycée

Grande affluence aujourd'hui au lycée, à l'occasion de la 1^{re} communion.

Mgr l'Evêque a accordé un jour de congé aux élèves, ce qui, on le conçoit, a comblé de joie nos jeunes lycéens.

Contributions indirectes

Notre compatriote, M. Edouard Ausset, vient d'être nommé receveur des Contributions indirectes à Villefort (Lozère).

Lov en lar i à recon-

Procès-verbal a été dressé contre les nommés Blaviel, Balagueri et Périé, âgés de 14, 19 et 18 ans, pour vol de fruits et légumes, dans des jardins appartenant à MM, Andrieu et Delfour, de Cahors.

Coups et blessures

Procès-verbal a été dressé contre le nommé P..., boulanger, rue Pélegry, pour coups et blessures à l'égard de sa femme.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 11 au 13 mai 1897 costo - sel en Naissances estimants

Bourrières, Marie-Clémence Philippine, rue St-Gery, 1. oh a

THÉATRE DE CAHORS

Nous rappelons à nos lecteurs que c'est Samedi 15 mai, que l'excellente troupe Monti représentera sur notre scène

L'AMI FRITZ Pièce en 3 actes, d'Erckmann-Chatrian

LES OUVRIERS

Drame de M. Eugène MANUEL

Nous souhaitons vivement que, pour cette représentation choisie, la salle soit com-

D'autant que ce spectacle s'adresse tout particulièrement aux familles, nous ne saurions trop le répéter. Aux familles, trop souvent privées de soirées agréables, saines et morales, pour pouvoir y conduire les jeunes filles.

les dépendances du domaine de Sousceyrac, qui s'étendait jusqu'à un chemin voisin de cette agglomération.

Au moment où il allait franchir le ruisseau dont le lit sinueux serpente autour de la forêt du Commandeur, il rencontra un paysan qu'il s'empressa d'interroger.

- Qui donc, mon ami, dit-il, habite maintenant le château de Barrés? - Un étranger, seigneur, très bon pour

nous, je vous assure. - Savez-vous son nom ? In a no Jaon &

- Certainement, seigneur. On l'appelle M. Lepage. C'est un bourgeois généreux et... - Je ne serais pas faché de le connaître,

s'il est aussi aimable que vous le prétendez. — Quant à ça, oui. Seulement, il est probable que vous ne le rencontrerez pas au cha-

teau. - Pourquoi ? Serait-il à la chasse, par ha-

sard? Non, seigneur. Il est parti depuis pres d'un mois et je n'ai pas appris qu'il fût revenu.

Pourriez-vous me dire où il est allé et quel jour il sera de retour? - Pour ça non. On n'a parlé ni de l'un ni

de l'autre. - Cependant vous êtes sûr qu'il reparaîtra

prochainement? - Je le tiens de son intendant, un brave homme. S'il tardait autant à M. Lepage de rentrer au château qu'à nous de le revoir, son absencene seserait pas aussi long temps prolon-

- Eh bien, écoutez. Voulez-vous, mon ami,

Ajoutons que M. Monti s'entoure toujours d'artistes consciencieux, que ses spectacles march nt toujours bien et laissent toujours une excellente impression. C'est une sécurité et un gage de succès.

nusique du 7me de ligne PROGRAMME des 13 et 16 Mai 1897 De 4 à 5 heures

Vérone (Allegro) Farigoul. Le Châlet (Ouverture) Adam. Santiago (Valse) Le Roi d'Ys (Fantaisie) Corbin. Lalo. Printania (Mazurka) Wetge.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

PÉLERINAGE A ROCAMADOUR

BILLETS D'ALLER ET RETOUR A PRIX RÉDUITS

A l'occasion du Pelerinage de Rocamadour, il est délivré, chaque année, du samedi, veille de la fête des Rameaux, au 31 octobre inclus, des billets aller et retour de toutes classes pour Rocamadour, avec réduction de 40 0/0 en 1re classe, de 35 0/0 en 2º classe et de 30 0/0 en 3° classe sur le double des prix des billets sim-

Aux gares distantes de Rocamadour de 250 kilomètres au plus.

Les billets de Pèlerinage donneront droit à l'admission dans tons les trains réguliers de voyageors, à l'exception des trains poste et express; ils sont valables pour le retour jusqu'au surlendemain du jour de leur délivrance.

SAINT-MARTIN-LABOUVAL. — Le classement des chevaux, juments, mules et mulets susceptibles d'être requis pour le service de l'armée, est fixé cette année au cinq juin, à 3 heures et demie du soir, sur le champ de foire qui est le lieu de la fête patronale.

CANIAC. - Foire. - Il s'est fait peu d'affaires à la foire de Caniac. La baisse se maintient sur tous les bestiaux, ce qui va achever de paralyser les pauvres propriétaires éleveurs.

LE BOULVÉ. — Accident. — Le nommé Labarthe, épicier à Puy-l'Evêque, revenait en voiture de la foire de Montcuq, lorsqu'en passant à la descente du Boulvé, il voulut arrêter son cheval. Il tira tellement sur les rênes que la bête s'abattit et se blessa aux jambes et à la tête. La femme Mauriol, également aussi de Puy-l'Evêque, se trouvant dans une voiture qui suivait, voulut descendre pour porter secours à M. Labarthe, mais en sautant de son véhicule, elle se contusionna très fortement.

Plusieurs voisins de l'accident, MM. Mourguès, instituteur. Froment et Fabre | maison d'arrêt de notre ville. qui se trouvaient près de là, accoururent, relevèrent Mme Mauriol et le cheval, et après avoir prodigué quelques soins à l'un et à l'autre, les deux voitures purent reprendre leur route.

que je vous fasse une proposition?

- J'écoute, seigneur, prêt à vous rendre service, s'il dépend de moi.

- Lorsque M. Lepage sera de retour, vous viendrez me le faire savoir au château de Sousceyrac. En attendant, voici pour vos peines.

Et M. de Maularvelle remit au paysan un écu de six livres. Puis il ajouta :

-On le dit si aimable, ce monsieur Lepage, que je meurs d'envie de le connaître, d'autant mieux que je m'ennuie un peu, moi, dans ce grand château de Sousceyrac. Or nous nous visiterons de temps en temps, en sorte que nous aurions ainsi les moyens de nous dis-

- Je comprends, seigneur, je comprends, dit le paysan, enchanté de son aubaine. Soyez tranquille, seigneur. Vous serez renseigné le jour même, - oui, le jour même.

- C'est bien, je vous récompenserai. Et en disant ces mots, le marquis de Maularvelle piqua des deux et disparut.

RETOUR EN QUERCY

Cependant Fleur-d'Avril était maintenant guérie. Le mal du pays la prenait. Pour elle Toulouse était la ville où elle avait souffert, où tout lui rappelait les jours sombres, la prison qui l'avait anémiée à la suite d'une longue torture, et l'infamie d'une famille rapace et mandite. Revenir à Cahors, revoir ses vieux parents, la chambre qui vit naître son idylle, témoin de son premier amour, tel était son rêve, Mais il y avait plus que ces considéra-

SOUILLAC. — Suicide. — Dimanche, ont eu lieu les obsèques de Mme C.., de la commune du Roc, qui, sous le coup d'un chagrin de famille, a mis fin à ses jours en absorbant un poison violent. Elle a succombé après quelques heures d'horribles souffrances.

CÉNEVIÈRES. — On nous écrit : Le classement des chevaux, juments mules et mulets susceptibles d'être requis pour le service de l'armée, est fixé cette année au cinq juin à 2 heures et demie du soir sur le lieu de la fête patronale.

Sont exemptés de la présentation au classement les femelles en état de gestation et les animaux réellement réformés lors des classements antérieurs.

CARDAILLAC. - Le conseil de guerre permanent du 17° corps d'armée a jugé le cas de désertion de Henri Blanc, né à Cardaillac (Lot), le 20 juin 1875, incorporé le 14 novembre 1896 au 11e de ligne, à Montauban, comme jeune soldat de la classe 1895. Quatre jours après, le 18 novembre, il disparaissait subitement, emportant quelquesuns de ses effets militaires, et on n'avait de ses nouvelles que le 30 mars 1897. Ce jour là, en effet, il se présentait à la caserne dn 22e de ligne, à Montpellier, expliquant qu'il était las de vagabonder dans les diverses villes du département.

Reconnu coupable de désertion, Henri Blanc a été condamné à trois ans de prison. Défenseur, Me Paranteau.

SAINT-CERÉ. - Mariage. - Avant-hier a été célébré, à Saint-Ceré, le mariage de M. Joseph Blanc, percepteur d'Autoire, avec Mlle Louise Lambertz.

Les témoins de la mariée étaient MM. Gabriel et Ferdinand Lascombe de Laroussilhe, ses oncles; ceux du marié, MM. Henri et Jacques Valette, ses oncle et cousin.

La bénédiction nuptiale a été donnée par M. l'abbé Lascombe de Laroussilhe, oncle de la mariée.

Nos meillleurs vœux de bonheur aux jeunes époux.

FIGEAC. - Victime de la rage. - Mme Mounié, du village de Lavergne, commune de Saint-Maurice, fut mordue dernièrement par un cochon présumé atteint de la rage. L'autopsie de l'animal, pratiquée par M. Campagne, vétérinaire, ayant établi que le cochon était réellement atteint de la maladie, Mme Mounié est aussitôt partie pour Paris, pour suivre le traitement antirabique.

FIGEAC. — Arrestation — Les frères Delfau, de Linau, prévenus de vol, ont été mis en état d'arrestation et écroués à la

CAJARC. - Concert. - Voici le programme du grand concert qui sera donné, dimanche, dans la halle, par l'Alliance Ca-

tions pour la déterminer à fuir la cité de Clémence Isaure. Les Castellos, chassés de l'hôtel des Guirandol tels que des laquais, songeaient à se venger sur le baron, sur Marguerite et sur elle. Fleur-d'Avril en avait été avisée par Mme de Lavaur qui, sans entrer dans d'autres détails, lui avait seulement dit mais en insistant: « Partez d'ici, tous les trois. J'ai mes raisons pour vous donner ce conseil, et je ne serai soulagée que lorsque vous l'aurez suivi. »

Ces Castellos étaient une race de fauves sous le masque de gentilshommes. Fleur-d'Avril en avait fait l'expérience, et c'était bien

Le jeune baron céda aux prières de Fleurd'Avril, à qui s'était, d'ailleurs, jointe Marguerite, et l'on prit la route de Cahors en carrosse, à petites journées, dans l'immensité des

plaines reverdies. A peine était-on installé à Cahors que Marguerite reçut une lettre de menaces écrite d'une main anonyme. Elle comprit sans peine d'où venait ce factum. Evidemment les Castel· los ne pouvaienty être étrangers, ou plutôt le soupcon devait fatalement peser sur eux, puisque c'était elle qui les avait souffletés de l'affront le plus sanglant qu'ils eussent jamais

peut-être reçu en plein visage. Elle demanda conseil à son frère. Jean lui conseilla de se retirer provisoirement dans quelque couvent des environs, soit à Figeac, soit a Gourdon. Puis, après mûres réflexions, il fut décidé que Marguerite irait, jusqu'à nouvel ordre, au monastère de Leyme, dont la prieure était sa parente par alliance.

PREMIÈRE PARTIE

1 Jeanne d'Arc, allégro, fanfare; 2. Palerme, romance, M. Pradines; 3. L'homme aux grands pieds, chanson comique, M. Douleau; 4 Les deux aveugles, duo bouffe, MM. Mottaz et L. Austruy; 5 En velo, chanson comique, M. Bessodes. Quêle au profit des pauvres.

DEUXIÈME PARTIE

1. Le Régiment des ouvriers, romance, M Pradines; 2. Le professeur de cuisine, saynète comique, MM, Bessodes, Pradines, Albenque J. Andrieu, Emile Roques, Costes, Clamagerand; 3. Le baiser d'une Alsacienne, monologue, M. A. Cassayre; 4 On demande des domestiques, vaudeville en l acte, MM. L. Austruy, A. Cassayre, A. Bessodes; 5. Bonne nuit, retraite, fan-

Ouverture du bureau à 8 heures ; rideau à 8 h. 1/2. Prix des places: premières, 2 fr.; secondes, 1 fr.; troisièmes 0,50 c.; demi-place pour les enfants au-dessous de

Le piano sera tenu par l'excellente artiste, Mme Darsonville.

GOURDON. — Tribunal correctionnel. - Chasse. - Guillaune Rieu, de Martel, dénoncé par un de ses voisins, comme ayant tué deux lièvres, le 11 avril dernier, est condamné à 50 fr. d'amende pour délit de chasse en temps prohibé.

Pêche. - Baptiste Labrande, de Salviac, est condamné à 10 fr. d'amende pour avoir pêché dans le Céou, avec une bouteille en verre, ouverte au fond et sermée au goulot. Le tribunal décide que ces bouteilles ne laissant pas aux poissons, même de la plus petite dimension, la faculté de s'évader, doivent être mises au nombre des engins

Coups et blessures volontaires. - Madeleine F. ., de Saint-Sauveur-la Vallée, reconnue coupable d'avoir frappé Casimir Fargues, auquel elle reprochait la soustraction d'un louis de 40 fr. est condamnée à deux jours de prison et aux frais, avec admission en sa faveur de la loi Bérenger.

La femme Marie L., et sa fille, de Payrignac, ayant eu, en avril dernier, une discussion avec la femme Jardel, leur voisine, à propos d'eau pluviale, se livrèrent à des voies de fait sur la personne de cette derniène. Le tribunal les condamne pour ces actes de violence : la mère à 50 fr. d'amende et la fille à 25 fr. de la même peine, en les faisant bénéficier, l'une et l'autre, de la loi Bérenger, en raison de leurs bons antécédents.

Outrage public à la pudeur. - Henri B..., de Loupiac, inculpé d'avoir commis un outrage public à la pudeur, le dimanche 11 avril, au lieu de Crezelade, commune de Lanzac, est condamné par défaut, à six mois d'emprisonnement.

L'affaire a été jugée à huis-clos.

GOURDON. - Le croup - On vient de faire usage, pour la seconde fois, à Gourdon et avec le même succès, du sérum du

Et à son tour elle se mit en voyage, accompagnée d'une femme de chambre.

Mais, en route, sa résolution changea. Le chemin de l'abbaye était celui de la Tronquière. La tentation était grande, si bien qu'au lieu de se diriger sur le monastère, elle passa par Lacapelle-Marival, gravit les hauteurs de Roucayroux et finalement arriva, à la tombée de la nuit, au château de Barrés.

Ainsi que nous l'avons vu plus haut, elle avait amené dans ce manoir une sorte d'intendant qui n'était autre qu'un vieux serviteur de la maison des Guirandol, mis au courant de son intrigue, qu'il gardait secrète.

- Et bien, Plantou, lui dit-elle, n'avez-vous rien appris de nouveau depuis mon départ?

- En vérité, non, répondit le bonhomme. Il y a des brigands dans le pays, paraît-il, mais ils ne sont pas venus chez nous. Ils se sont, jusqu'ici, contentés d'attaquer à deux reprises le château de M. de Cartelanin. Heureusement le Commandeur en a eu raison. C'est tout ce que je sais ; oui, tout.

- Cela n'a pas une bien grande importance puisque les brigands ont été refoulés. Marguerite hésita un instant; ensuite elle

- A propos, l'avez-vous aperçu quelquefois le Commandeur?

- Oui, assez souvent, d'autant mieux que depuis la belle saison il va tous les jours à sa forêt, qui est tout près d'ici, comme vous

- En effet... Et vous a-t-on dit ce qu'il allait faire dans ces bois, et ce qui pouvait l'y

docteur Roux. Un enfant de 8 ans, le jeune Cabrié, habitant ruedu Château, a été sauvé à la suite d'une injection d'une double dose de sérum, faite par le docteur Lason.

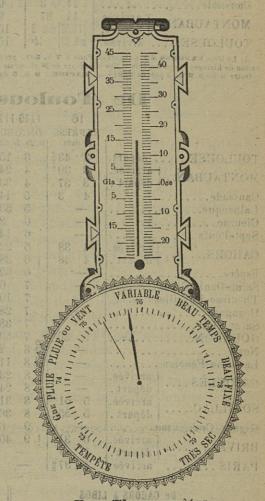
CORRESPONDANTS & DEPOSITAIRES

Le « JOURNAL DU LOT » voulant donner à sa chronique locale et départementale une importance toute particulière, désire avoir dans chaque commune du département un correspondant et un dépositaire.

Il sera fait à nos correspondants le service gratuit du journal, leurs frais leur seront en outre remboursés.

De bonnes remises seront consenties, d'autre part, à nos dépositaires.

S'adresser au Directeur du «JOURNAL DU LOT , à Cahors.



Baro-Thermomêtre

Température minima du jour: 4.2 maxima de la veille: 19.5 Hauteur d'eau tombée la veille exprimée et milli. mètres : 0.

Nous prions nos abonnés en retard de puloir bien nous couvrir au plus tôt par n mandat sur la poste.

attirer?

- Le bruit à couru qu'il y avait parfois rendez-vous avec une dame de la Tronquière; mais les mauvaises langues seules le prétendent. D'ailleurs personne n'a rien affirmé, ni

-Savez-vous le nom de la dame soupçonnée ? - Madame de Villenette, une assez jolie brune, assure-t-on.

- C'est bien, Plantou, je vous remercie. Allez yous reposer.

Et Marguerite congédia le vieux domestique pour aller à son tour chercher le sommeil, dont elle avait besoin après une longue fati-

- Pourtant cette Mme de Villenette l'empêchade fermer les yeux avant une heure avancée de la nuit.

C'est pourquoi, s'étant lévée à plusieurs reprises, elle avait, pour se distraire, et en même temps remplir un devoir, écrit une longue lettre à Jean. Elle lui exposait qu'elle n'avait pas eu le courage de s'enfermer dans une abbaye perdue dans les bois au moment où des bandes de brigands, organisées un peu partout, pillaient les châteaux; et de préférence les couvents de femmes, la plupart privés de défense. Elle ajoutait qu'elle était en sûreté dans la retraite qu'elle s'était choisie et qu'il connaissait déjà. Enfin elle témoignait en termes touchants son amitié pour son frère, Fleur-d'Avril et leur enfant.

4) 124) centimes; sur Carton, 49, 3 % centimes

(A suivre).

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

SERVICE D'HIVER (15 Octobre 1896)

De	Paris	à	T	oulou	80	
OINMUNU	17		5	21 (1)	35	1125-1131
2 DEPOSITAIRES	OMNIBUS	EXPR		EXPRESS	DIRECT	OMNIBUS
ormulation in D	1 10, 20, 30 classes	10, 2-, 30	200000	fre classe.	1e, 2e, 3e classes	1e, 2e, 3e classes.
PARIS départ.	3h. 10s.	10h.	-	7h. 50s.	11 153.	. ST continue
BRIVE arrivee.	6 40	6	34.	5 11	midi 32	abilitation of
The third of the contract of the contract of	6 50 8	7	1 %	5 23 8	1 10 5	7h. 6 soit
Gignac-Cressensac	7 27	-	07	5 59	1 472 2 7	7 43
SOUILLAC (arrivée.	7 47	7	37	5 59	2 12	8 18
départ. (arrivée.	7 54 8 1	1527	30		2 19	8 25
CAZOULÈS } départ .	8 2	depu		sunny .son	2 21	8 26
Lamothe-Fénelon	8 17	THE .	yre.	A Liss	2 36	8 41
Nozac	8 27	-	-45	91-194	2 46	8 51
GOURDON	8 40	8	3	6 24	3 »	9 5
Saint-Clair	8 50	1779	nea	in Tompia	3 10	9 15
Dégagnac	9 2	Was I			3 22	9 27
Thédirac-Peyrilles	9 13	1		1	3 32	9 38
Saint-Denis-Catus	9 24	-		NG 1-5 R96	3 44	9 49
Espère	9 33	835 1	- 00	Wosani-Ga	3 53 4 5	9 58
CAHORS arrivée.	3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3	8 8	39	7 3	4 5 4 14	10 10 50
(ucparu.	Rxp.9 59	8	40	excellente	4 25	7 37
Sept-Ponts	10 23				4 40	E 7 54
Lalbenque	10 30			_	4 48	78 3
Caussade	11 3	9	23	7 47	5 23	8 40
Larriváa	11 37	9	47	8 10	6 3	9 22
MONTAUBAN départ.	11 h.52 midi 2	10	*	8 18	6 20	hasse. — G
TOULOUSE arrivée.		10	39s.	8 59	7 43 5	b or eq òor
(1) Le train EXPRESS 2 qui part d nation de Limoges et des au-delà et des v Outre le train 21, il part de PARIS, u	covagenra de 3e cl	meme nr	ovenanc	e et à destination	de Brive et des	au-deta.

De	Tou	House		TAILE	I nighto	
	16	1140-1128	26	1126	1136	40
	EXPRESS	OMNIBUS	EXPRESS	OMNIBUS	OMNIBUS	OMNIBUS
	fre classe.	ie, 2e, 3e classes	The state of the s	ie, 2e, 3e classes		Committee of the latest the lates
TOULOUSE départ		3 15.5	8h. ».:	I PLLIPHION	9h· 40.	6h mat
MONTAUBAN. arrivée		4 24%	8 48 9	1 89 0 0 010	10 47 8	0070 97g. 0
(depart		4 33	8 54	Sons ine	10 52	7 30 7
Caussade		5 14	9 16	arelle de	11 33	.8 11
Lalbenque		5 53	aniono a	ob endand	midi 12 midi 21	8 50 8 59
Cieurac		6 2	-	The state of the s	midi 33	8 59 9 11
Sept-Ponts	4 38	6 14 6 22	9 51	1.	midi 42	9 19
CAHORS arrivée		6 38	9 57	6 >=	midi 42.	9 30
(depart		6 52	-92 .031	6 3 in 6 14 g	EN BONTON	9 42
Espère Saint-Denis-Catus		7 6	mir Far-	6 27	A alovalla	9 55
Thédirac-Peyrilles		7 19	stracEon	6 42	ingadan s	10 8
Degagnac		7 28	204 8	6 51	1 1	10 17
Saint Clair		7 38	notes in b	7 »	2 7	10 26
GOURDON	5 30	7 53	10 37	7 17	20-	10 40
Nozac	The second second second	8 2	-	7 26	100 Light 21	10 49
Lamothe-Fénélon		38 11	-VET Sh	7 36	- ST	10 58
1 - winte	- 11	8 23	nno-dis-	7 48	119 25-119 . [11 10
CAZOULÈS départ		8 24	. voisine	7 49	i amand	11 11 110
SOUILLAC arrivée		8 31	10 58	7 57	davate,	11 18
quepart	. 5 55	8 36	10 59	8 4	transport of	11 22
Gignac-Cressensac	-	9 6	17 05	8 36	-	11 51
BRIVE arrivée	A CONTRACTOR OF THE PARTY OF TH	! 9 40s.	11 35	9 11m.	THE STATE	midi 23
(depart	. 7 >		11 44	DIE TE ST	C kes ton	midi 49
PARIS arrivée	4 37	1 -	8 40 ^m	ding on	L MISHES	1 11 235

Tanlonso à Paris

Omnibus CAHORS. — D. 6h 29 H 12 Mercuès 6 43 H 12	Poste.	Omnibus
Mercuès 6 43 = 1	2h 50 8	1 6h 30 %
Arrêt Douelle 6 47 2 Parnac 6 54 1 Luzech 7 2 Castelfranc 7 13 Arrî Prayssac 7 16 Puy-l'Evêque 7 25 Duravel 7 32	1 47 1 15 1 22 1 35 1 46 1 54	6 44 F 6 48 6 56 7 2 7 15 7 18 7 28 7 35
Fumel 7 49 55 55 55	2 3 2 13 2 19 3 11 m	7 43 7 54 8 » 4 34 m

De	CAH	ORS	à	CAI	DEN	AC	
		Omi	ibus.	Om	nibus.	On	nnibu
HORS	D.	7h 7	37 日 46 年	1h	27 8	6h	27 80

	Om	nibus.	Om	nibus.	On	nibu
CAHORS D.	1 7h	3781	11	27 8 1	64	27 8
Cabessut, halte	7	46 =	1	36 5	6	36 =
Arcambal	7	57 =	1	47	6	46
Vers	8	6	1	56	6	54
Saint-Gery	8	15	2	4	7	2
Conduché	8	28	2	17	7	14
St-Cirq, halte.	8	35	2	24	7	20
St-Martin-Lab.	8	45	2	33	7	28
Calvignac, hal.	8	53	2	41	7	35
Cajarc	9	87.9	2	55	7	47
Monthrun, hal.	9	18	3	6	7	57
Toirac	9	28	3	16	8	. 6
Lamadeleine.	9	41	3	29	8	18
CAPDENAC. A.	9	53	3	41 1	8	30

De LIBOS à CAHORS

PARIS D.	71	50a.	111	soii	176	38 ₹
BORDEAUX.))	»	6	10	3	34 0
LIBOSD.	8	29 ∃	3	1	9	10 =
Fumel	8	35 =	3	7	9	16
Soturac-Touzac	8	45 5	3	19	9	26
Duravel	8	52	3	28	9	33
Puy-l'Evêque	8	59	3	37	9	40
Arri Prayssac	9	6	- 1	n	9	47
Gastelfranc	9	12	3	51	9	53
Luzech.	9	22	4	4	10	3
Parnac	9	31	A	14	10	11
Arrêt Douelle	9	36	199))	10	16
Mercuès	9	41	4	25	10	21
CAHORS A.	9	53	4	39	10	37

De CAPDENAC à CAHORS

Do Olis	"	1411	4	1	B CH	
	On	nibus	Omi	nibus.	Om	nibus
CAPDENAC. D.	7	433	1114		5h	198
Lamadeleine.	7	55 =	11	55 m	5	315
Toirac	8	6=	11	34	5	43
Montbrun, hal.	8	14	11	43	5	52
Cajarc	8	26	11	55	6	3
Calvignac, hal.	8	36	12	(i a	6	14
St-Martin-Lab.	8	46	12	14=	6	25
St-Cirg, halte.	8	54	12	23	6	31
Conduché	9))	12	30	6	41
Saint-Gery	9	17	12	45	6	56
Vers	9	22	12	51	7	2
Arcambal	9	30	1	00	7	11
Cabessut, halte.	9	40	1	11	7	22
CARORS - 4.	9	48	1	19	7	34

Bibliographie

LE BON JOURNAL. Administration et Rédaction, 26 rue Racine, Paris. - Sommaire du 13 Mai. - Vese Nacla, Chronique mondaine. -José Dantreville: Helzina. - Jules Mary, La Fée Printemps (suite). - Pierre Sales, La Fée du Guildo (suite). - Pierre de Sélènes, Un monde inconnu (suite). - Albert Cim, Bonne amie (suite). - P. Vigné d'Octon, Les amours de Nine (suite). - Dr Health, Causerie médicale.

SAINT-NICOLAS. - 18º année. - Sommaire du 13 Mai 1897. - Le collier de Finaud (S -E. Robert). - La souris d'or (Marthe Bertin). - Le mois de Mai (Berthe Vadier). - Le kossekkou japonais (Janki Cherch). - Le Yaouled de Tamatave (E. Dupuis). - La leçon de Minette (Vernoix Vertoi). - Boîte aux lettres - Tirelire aux devinettes.

Illustrations par C. Mali, Em Bayard, Guydo, M. de Lambert, Frédéric Réqamey, etc.

Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande par lettre affranchie.

Bureaux à la Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Sonfflot, Paris.

Abonnements: Six mois, 10 fr. Un an, 18 fr.

CHEMIN DE FER D'ORLEANS

RECERSEDRE

En Touraine, aux Châteaux des bords de la Loire et aux Stations balnéarres de la ligne de Saint-Nazaires au Croisic et à Guérande.

1er lunéraire

fre classe 86 fr. - 2º classe 63 fr. - Durée 30

Pris - Orleans - Blois - Amboise - Tours - Chenonceaux, et retour à Tours - Loches, et retour à Tours - Langeais - Saumur - Angers - Names - Saint-Nazaire - Le Croisic - Guérande, et retour à Paris, via Blots ou Vendôme, ou par Angers, vid Chartres, sans arrêt sur le réseau

2º luneraire

ire classe 54 fr. - 2º classe 44 fr. - Durée 15

P. ris - Orléans - Blois - Amboise - Tours

de l'O sest.

Chenonceaux, et retour à Tours - Loches et retour a Toors - Langeais, et retour à Paris, vid Blois ou Ces billets sont délivres toute l'année, à Paris, à

ia gare d'Orléans (quai d'Austerlitz) et aux Bureaux succursales de la Compagnie, et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans, pourvu que la demanicen soit faite au moins trois jours à l'avance.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Goide de la Compagnie dont l'envoi gratoit est fait sor demande adressée à l'Adminis. tration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

BAINS DE MER DE L'OCÉAN

BILLETS D'ALLER ET RETOUR A PRIX RÉDUITS VALABLES PENDANT 33 JOURS

Pendant la saison des Bains de mer, du samedi, veille de la Fête des Rameaux, au 31 octobre, il est délivré, à toutes les gares du réseau, des Billets Aller et Retour de toutes classes, à prix réduits, pour les stations balnéaires ci-après :

Saint-Nazaire, Pornichet, (Sainte-Marguerite), Escoublac-la-Baule, Le Pouliguen, Batz, Le Croisic, Guérande, Vannes (Port-Navalo, Saint-Gildas-de-Ruiz), Plouharnel-Carnac, Saint-Pierre-Quiberon, Quiberon (Le Palais-Belle-Isle en-Mer), Lorient (Port-Louis, Larmor), Quimperlé (Pouldu), Concarneau (Beg-Meil, Fouesnant), Quimper (Bénodet), Pont-l'Abbé (Langoz, Loctudy), Douarnerez, Chateaulin (Pentrey, Crozon, Morgat).

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret Guide de la Compagnie, dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert,

VOYAGE D'EXCURSION

AUX Plages de la Bretagne

Du 1er Mai au 31 Octobre, il est délivré des Billets de voyage d'excursion aux Plages de la Bretagne, a prix réduits, et comportant le parcours ci-après :

Le Croisic, Guérande, Saint Nazaire, Savenay, Questembert, Ploërmel, Vannes, Auray, Pontivy, Quiberon, Lorient, Quimperlé, Rosporden, Con-cameau, Quimper, Douarneucz, Pont-l'Abbé et Châteaulin.

Durée: 30 jours

Prix des billets (aller et retour) 4re classe : 45 francs. - 2º classe : 36 francs.

AVIS. - Ces billets comportent la faculté d'erret à tous les points du parçours, tant à l'aller qu'au retour. Le voyage peut être commencé à l'un quelconque des points du parcours.

La durée de validité peut être prolongée d'une, deux on trois périodes de dix jours, moyennant paiement, avant l'expiration de la durée primitive ou prolongée, d'un supplément de 10 0/0 du prix

Il est délivré des Billets complémentaires du Voyage d'excursion aux Plages de Bretagne, reduite de 40 0/0, sous condition d'un parcours minimum dc 50 kilomètres.

Ces Billets sont délivrés de toute station du réseau d'Orléans et séparément : le premier pour aller rejoindre le voyage d'excursion, le second, s'il y a tien, pour quitter le voyage d'excursion et permettant de se rendre à un point quelconque du réseau d'Orléans.

IMPRIMERIE L. LAYTOU

1, Rue des Capucins.

CAHORS (Lor) websited to

A. COUESLANT, Successeur

Huit presses, dont une rotative, mues par la vapeur, Clicherie, Reliure, etc.

IMPRIMÉS ADMINISTRATIFS & COMMERCIAUX

Travaux en tous genres.

INSTALLATION SPÉCIALE POUR GRANDS TIRAGES

Livraisons très rapides. — Prix exceptionnellement modérés.

EXPOSITION



CAHORS 1881

Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

M. DOUCEDE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveaaté, saison d'Été.

Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.

M. Doucede envoie des échantillors, ou se rend iui-même, sur demande.

MISE A JOUR ET DONNANT DE FER

EN PROJET OU EN CONSTRUCTION

En vente au Bureau du Journal: 0.50 centimes; sur Carton, 0,75 centimes



LE GOURMET

REVUE DE CUISINE PRATIQUE

Abonnement pour un an : France 5 fr.

Etranger.... 6 fr.

On s'abonne sans frais dans tous les Bureaux de postc.

Bureaux: 12, rue Turbigo, Paris

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT.

LIBRAIRIE GIRMA, A CAHORS

NOUVEAU LAROUSSE ILLUSTRE

Dictionnaire encyclopédique universel, EN SIX VOLUMES, révisé

Illustration. - Un millier de Gravures, Portraits, Cartes et des Tableaux synthétiques orneront la publication. Mode de publication. - Le Larousse illustré en 6 vo-

lumes sera publié par fascicules à 0,50 c., paraissant chaque semaine à partir du le avril. Souscription à forfait 150 francs.

Prix de faveur jusqu'au 31 mars. 140 fraucs.

Payables par 10 fr. par trimestre. L'ouvrage peut être fourni par volumes brochés ou reliés. Pour ces derniers, le prix de souscription sera augmenté de 30 francs.



PULVÉRISATEUR-DEPEYRE

1ers Prix — Hors Concours — Médailles d'Or Dans les principaux Centres viticoles de France Derniers Perfectionnements. Appareil garanti 28 F. CUIVRE JAUNE — 32 F. CUIVRE ROUGE

F. DEPEYRE, Inventeur-fabricant Chevalier du Mérite Agricole

18, Boulevard Gambetta, à Cahors (Lot) Nota. — Vu le grand nombre de deman des prière de se faire inscrire au plus tôt.